

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 18 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Pompon se sont réunis à 20 heures 30 à la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire le 11 janvier 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### Étaient présents :

Carole HENRY, Gérard BOIS, Farida BENOKBA, Gérard BOIS, Dany BOYER, Vanessa CONTIERO, Pierre COUDON, Daniel DEVÈS, Jean-Michel FRANC, Gerrit Jan FONK, Joël ROZIÈRES

### Étaient absents représentés :

Aucun

Madame le Maire ouvre la séance à 20.39 et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gerrit Jan FONK est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

## DÉLIBÉRATIONS

### **1. Travaux d'accessibilité de la mairie et de l'agence postale : Demande de subvention**

Des devis ont été envoyés, pour trois projets différents. La commune bénéficiera d'une subvention de 40% de la DETR, ainsi qu'une aide de 25% du département. Madame le Maire soumet au vote les projets. Le Conseil Municipal a choisi pour le troisième projet, d'un montant total prévisionnel HT de 35 987€.

Etat/DETR : 14 394€

Département : 8966 €

Commune/Fonds propres : 12 597€

*Approuvé à l'unanimité*

### **2. Création d'un emploi : Contrat Unique d'Insertion**

Dans le cadre du dispositif de Contrat Unique d'Insertion, Mme le Maire propose au Conseil de créer un emploi d'agent Technique polyvalent dans les conditions ci-après, à compter du 01/03/2023 :

CDD de 9 mois

20h/sem

Mme Martine ROISIN est éligible à ce dispositif

*Approuvé à l'unanimité*

## QUESTIONS DIVERSES

### **Le Chemin de la Bruyère**

Madame le Maire a sollicité l'entreprise Sarlat-Travaux pour les travaux.

**Logements LAPA** : ont été prévus : cinq logements, dont trois pour des couples, et deux pour des habitants de Saint-Pompon.

Voirie : 12.000 €

Devis Sogedo : 9000 € (raccordements)

Tous les artisans sont prêts à commencer les travaux

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 21.33